

AFPEAH

25 mars 2017

Jack Lefebvre

il y a aujourd'hui une sorte d'effondrement de l'école et de l'instruction. Il y a des études qui ont été publiées à la fin de l'année 2016, qui n'ont pas toutes la même valeur, mais qui doivent quand même nous interpeller. Vous vous souvenez peut-être de l'étude de la DEPP où l'on étudie le niveau des élèves en orthographe, en leur faisant passer la même dictée depuis 1987. Et les chiffres disaient : sur une dictée de dix lignes, un élève de CM2 fait aujourd'hui en moyenne 17,8 erreurs, là où il faisait 10,5 fautes en 1987. C'est quand même surprenant. la dictée, je vais la lire, puisqu'elle fait six lignes, et vous verrez en quoi elle consiste.

La voici : « *Le soir tombait. Papa et maman, inquiets, se demandaient pourquoi leurs quatre garçons n'étaient pas rentrés. Les gamins se sont certainement perdus, dit maman. S'ils n'ont pas encore retrouvé leur chemin, nous les verrons arriver très fatigués à la maison. Pourquoi ne pas téléphoner à Martine ? Elle les a peut-être vus ! Aussitôt dit, aussitôt fait ! A ce moment, le chien se mit à aboyer.* »

Il y a à l'heure actuelle des élèves qui font plus de vingt-cinq fautes dans cette dictée. Ils étaient 5 % en 1987 à faire plus de vingt-cinq fautes ; aujourd'hui ils sont 19,8 %.

On pourrait reprendre après les chiffres sur le terrain des mathématiques, l'enquête TIMMS , internationale, que je considère de bonne valeur, où on verrait de même une dégradation des résultats des élèves dans le domaine des mathématiques. Je ne mets pas, en ce qui me concerne, sur le même plan, l'enquête PISA, parce qu'elle étudie plutôt les capacités à mettre en œuvre une connaissance, plutôt que d'étudier et de mesurer l'acquisition de la connaissance elle-même.

Cela me semble correspondre à tout ce qui a été dit ce matin sur la disparition de l'allemand, du latin, des langues anciennes aujourd'hui à l'école, et je voudrais essayer de comprendre l'origine de cette situation. D'abord, je ne peux pas m'empêcher de citer une déclaration de Mme Najat Vallaud-Belkacem le 9 décembre à l'Assemblée Nationale, : « *C'est en nous appuyant sur les progrès actuels que nous remédions à la situation catastrophique dans laquelle se trouve la maîtrise de la langue française ces dernières années.* » Et elle ajoutait : « *Il faut que l'on cesse ces réformettes à la marge qui n'abordent jamais le problème de front, que l'on cesse de ne s'intéresser uniquement qu'à la question des horaires. Si l'enseignement n'est pas efficace, peu importe que vous consacriez vingt heures ou trente-cinq heures à l'enseignement. Ce sera vain !* » Et Mme Najat Vallaud-Belkacem met en application ces principes, puisque avec la réforme des collèges, les horaires d'enseignement strictement disciplinaire diminue, cela va jusqu'à quatre heures et demie en moins de cours par semaine par classe de 3^e. Et elle va encore plus loin, puisqu'elle crée les EPI. Et je voudrais expliquer ces trois lettres : *Enseignement Pratique Interdisciplinaire*. « *Interdisciplinaire* », cela veut dire , pour la ministre , qu'on n'enseigne pas une discipline , c'est plutôt un enseignement adisciplinaire. Et puis surtout il y a le mot « *pratique* ». Cela veut dire quoi « *pratique* » ? Dans les premiers projets, cela a été un petit peu amendé après, cela veut dire : pendant une heure et demie, c'est interdit de lire, c'est interdit d'écrire ! Il faut que ce soit pratique. On fait de

l'oral, on fabrique un objet, on fait un gâteau, on confectionne une carte du monde, on n'écrit pas ! Pour des élèves de 3^e ! Et je crois qu'on touche déjà, avec cela, à une explication de ce qui est en train de se passer en ce moment.

Mais je voudrais attirer votre attention sur un problème qui n'est pas suffisamment connu. Rémi, à juste titre, à plusieurs reprises, a parlé du rôle de l'Union Européenne. Alors, on nous dira : mais ce n'est pas possible que l'Union Européenne joue un rôle dans ce domaine parce que le traité de Rome et le traité de Maastricht ne mettent pas l'éducation parmi les compétences de l'Union Européenne ! C'est exact. Mais il y a régulièrement une rencontre des ministres européens de l'éducation et, hélas, un biais a été trouvé. En effet l'Union Européenne, par les traités, place la formation professionnelle et l'enseignement professionnel parmi les compétences de l'Union Européenne. Et à partir de là, j'ai le sentiment qu'on modèle toute l'instruction, toute l'école, tout le système éducatif. Pour ne pas alourdir la discussion, j'ai pris simplement le dernier texte que je connais de l'Union Européenne, qui s'appelle « *Une nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe* », et dont le sous-titre mériterait des heures de discussion : « *Travailler ensemble pour renforcer le capital humain, et améliorer l'employabilité et la compétitivité.* ». J'aime bien le titre de cette conférence où l'on parle d'un enseignement humaniste. Il n'y a pas de place pour un enseignement humaniste dans les directives de l'Union Européenne. Le capital humain, c'est une notion qui a été inventée par des économistes américains dans les années 1950, qui s'est répandue dans les institutions internationales comme l'OCDE, qu'on voit maintenant fleurir dans les textes de l'Union Européenne. Mais c'est quoi le capital humain ? je connais des *êtres* humains, qui ont des sentiments, qui ont une vie, qui, en dehors de l'entreprise essayent d'avoir une vie privée et une vie familiale, ou une vie tout court, une vie réussie. Non ! On est du capital humain ! Avec cette conception portée par l'Union Européenne nous avons une des explications de cet acharnement à vouloir détruire aujourd'hui la transmission des connaissances, parce que s'il s'agit de forger un capital, je crois que l'enseignement visant à former un citoyen est absolument non nécessaire.

Et dans ce cadre-là, j'en viens à un aspect, c'est la relation justement entre l'école et puis le monde de l'entreprise. Il y a à chaque fois dans les textes de l'Union Européenne, dans les actions du ministère de l'éducation nationale en France, la volonté de développer l'esprit d'entreprise parmi les élèves, parmi les personnels de l'Education Nationale, etc.

Et je suis tombé sur une petite polémique que je voudrais vous relater, entre d'un côté une instance de l'Union Européenne et puis – puisque je suis un syndicaliste – les syndicats membres du Comité syndical européen de l'éducation. Ce ne sont pas des révolutionnaires, mais enfin ils essayent, parfois, quand même, de faire quelque chose. Et voilà le contenu de la polémique. Dans le projet de communication de l'Union Européenne, on lit : « *les partenariats entreprise-enseignement peuvent, en faisant intervenir tous les secteurs et niveaux d'éducation et de formation, libérer le potentiel que possède l'économie.* » Je relis : « **tous** les secteurs et niveaux d'éducation ». Nous sommes donc loin de la seule formation professionnelle. Et les syndicats membres du Comité syndical européen de l'éducation, dont le mien, s'inquiètent – ils le disent bien – sur¹ « *une incidence sur la mission sociétale de l'éducation, la durabilité des financements et l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur* » en particulier. Parce que si on fait ça au niveau de l'université, cela va provoquer des tas de problèmes. Et ils continuent en expliquant : « *Nous ne soutenons pas l'idée de la Commission Européenne, selon laquelle il conviendrait de créer des partenariats entre le secteur de l'éducation et les entreprises, au travers desquels les employeurs/entreprises auraient la responsabilité*

¹ Cette partie n'a pas été citée, mais je l'ai retrouvée sur internet : « l'intervention des entreprises dans tous les secteurs de l'éducation aurait notamment une incidence... »

d'élaborer les programmes scolaires. » On y vient. Est-ce que les entreprises doivent avoir la responsabilité d'élaborer les programmes scolaires ? Eh bien je crois qu'un processus est en cours sur ce terrain-là. Et les syndicats disent : « *Nous demandons aux institutions européennes de continuer à défendre le financement public durable de l'éducation.* » Et ils expriment la crainte d'un financement basé sur la performance. Oui, l'Union Européenne propose aussi un financement basé sur la performance. Et les syndicats répondent : « *Le financement basé sur la performance des écoles publiques de formations, l'enseignement professionnel, ou bien la formation initiale, pourrait conduire à un financement inéquitable des écoles, et à des inégalités parmi les élèves.* » (note de bas de page : Les syndicats ont-ils été entendus par l'Union Européenne ? Bien sûr que non. Cela éclaire le contenu d'une part de ce que l'on appelle le dialogue social européen et d'autre part sur ce que sont les orientations européennes)

Je crois que là, nous sommes sur un problème qui nous concerne tous.

Enfin je voudrais citer quelque chose qui ne concerne pas l'Union Européenne, mais qui, à mon avis, éclaire la question. Vous avez tous vu qu'un nouveau président a été élu aux Etats-Unis, M. Trump, et qu'il a nommé une nouvelle secrétaire à l'éducation, une ministre de l'éducation, qui s'appelle Betsy DeVos. Mme Betsy DeVos a une famille, elle a un frère. Son frère a fondé il y a vingt ans la très lucrative société de sécurité Blackwater, qui s'est illustrée par des bavures en Irak. L'armée américaine en Irak a des supplétifs privés, parce qu'il n'y a pas que ses soldats là-bas, des supplétifs qui avaient la réputation de tirer facilement sur les civils, et de tuer des centaines et des centaines de civils. C'est son frère ! On est dans un système où même l'armée peut être et doit être remplacée par une entreprise privée. Eh bien, en matière d'enseignement je n'étonnerais personne en disant que Mme Betsy DeVos a la même conception. Pourquoi, selon elle, un service public d'enseignement ? Et Mme Betsy DeVos est la spécialiste d'une conception selon laquelle l'école publique doit être remplacée par un système qui est basé sur ce qu'on appelle les *vouchers*. Les *vouchers*, c'est quoi ? Vous arrivez dans une école, vous êtes parent d'élèves, vous achetez des actions de l'école, vous devenez actionnaire de l'école. L'école, c'est une entreprise. Si l'école marche bien, il n'y a pas de souci : vous allez revendre vos *vouchers* quand vos enfants seront partis, et comme l'école aura bien marché, vous aurez même gagné de l'argent. Alors si l'école marche mal, c'est clair que vos *vouchers* vont perdre de la valeur, et quand vous les revendrez, vous risquez de perdre de l'argent. Ça, c'est le *summum*. Il ne doit pas y avoir de service public. Vous imaginez aussi ce que doivent devenir les enseignants dans ce système-là, et ce que peuvent être les programmes dans un tel système. C'est le système où il n'y a que la loi de l'argent. Je pense qu'il faut avoir en tête ces réalités afin de pouvoir les combattre.

Je pense qu'aujourd'hui, il faut s'opposer à ces dérives, ce ne sont même pas des dérives, ces volontés avouées de détruire l'enseignement.

Bien sûr il faut commencer par supprimer les réformes en cours, comme la réforme des collèges qui est une hérésie... Enfin, les profs tombent malades, il faut le savoir ! Le niveau de congés maladie n'a jamais été aussi élevé, et les collèges sont désorganisés par des journées de formation à répétition qui font que des élèves n'ont pas cours pendant deux jours, trois jours, parfois pendant des semaines entières. Il faut commencer déjà par cela, et je crois que jusqu'au bout, il faudra combattre les orientations de l'Union Européenne, les orientations qui sont aujourd'hui celles au service des entreprises, les orientations au service des plus riches.